

ENSV

Règles établies pour la rédaction d'une thèse de doctorat

Cas de la Thèse par article

I. Format

1. Police de caractères : Times New Roman, Arial
2. Taille de police de 12 points pour le texte (Titres 14 et gras).
3. Texte justifié.
4. Dimensions minimales :
 - a. Marge gauche : 2,5 cm (important pour la reliure).
 - b. Marge droite : 2 cm (important pour l'impression).
 - c. Marge haut : 1,5 cm minimum.
 - d. Marge bas : 2 cm minimum (pour la numérotation).
5. Numéros de page : en bas à droite ou au milieu
6. Taille de la thèse : 120 et 180 pages.
7. Les paragraphes doivent être bien structurés pour éviter les lignes isolées en début de la feuille.
8. Titres des tableaux : au-dessus du tableau, avec références s'il y'a lieu (police de 12 points et gras).
9. Titres des figures : au-dessous de la figure avec références s'il y'a lieu (police de 12 points et gras).

Langue de la soutenance : Anglais/Français/Arabe. Si le candidat désire soutenir en anglais ou en arabe, il doit le signaler lors de la demande de soutenance.

II. Thèse par article

Thèse par articles : il s'agit d'une thèse de doctorat dans laquelle chaque chapitre est constitué d'un article. Elle contient **au moins trois (03) articles publiés ou acceptés, distincts quant à leurs contenus, mais doivent s'inscrire dans la thématique de la thèse.** Le thésard doit avoir le statut de premier auteur des articles intégrés dans la thèse, comprenant au moins trois articles. Les articles publiés ou acceptés pour publication doivent respecter les mêmes normes

de recevabilité que celles de l'article de soutenance et s'inscrire dans le sujet de la thèse de doctorat.

III. Plan de la thèse par article

1. Page de garde (non paginée)
2. Copie de la page de garde qui sert de page de titre (non paginée)
3. Epigraphe, (non paginée, non comptabilisée, non obliogatoire)
4. Dédicace, (non paginée)
5. Remerciements (non paginée)
6. Résumé (Français, anglais, arabe) : synthèse concise de la thèse (250-500 mots) sur 1 page (non paginée). Mots clés : 5 à 8 mots, classés par pertinence
7. Table des matières : liste des chapitres et sections avec pagination (non paginée)
 - a. Grands titre (chapitre) en chiffre romain, première lettre en majuscule, gras, police 12
 - b. Pour les sections, mettre des chiffres arabes, gras, première lettre en majuscule, police 12. Limiter le nombre de sous sections à 3
 - c. Numéros de page à droite et alignés
8. Listes des abréviations ; explication des sigles et acronymes utilisés dans le document (non paginée)
9. Listes des tableaux sans références et avec numéro de page aligné à droite (non paginée)
10. Listes des figures (images, schémas, diagramme, photographies) sans références et avec numéro de page aligné à droite (non paginée)
11. Glossaire
12. Page intercalaire (non paginée)
13. **Chapitre I : Introduction générale** : présentation du sujet avec récapitulatifs des connaissances existantes, des modèles et des avancés théorique dans le contexte du sujet de thèse. Présentation des objectifs de recherche, de la problématique, et de l'importance des articles. **(Début de la pagination, de 2 à 3 pages)**
14. Page intercalaire (non paginée)
15. **Chapitre II. Article 1** :
 - Titre de l'article : Conserver le titre de l'article tel qu'il a été accepté et publié.
 - Le contenu intégral de l'article doit être présenté tel qu'il a été accepté et publié.
 - Ils doivent être uniformisé au format de la thèse.
16. Page intercalaire (non paginée)

17. Chapitre III . Article 2 :

- Titre de l'article : Conserver le titre de l'article tel qu'il a été accepté et publié.
- Le contenu intégral de l'article doit être présenté tel qu'il a été accepté et publié.
- Ils doivent être uniformisé au format de la thèse.

18. Page intercalaire (non paginée)

19. Chapitre IV. Article 3 :

- Titre de l'article : Conserver le titre de l'article tel qu'il a été accepté et publié.
- Le contenu intégral de l'article doit être présenté tel qu'il a été accepté et publié.
- Ils doivent être uniformisé au format de la thèse.

20. Page intercalaire (non paginée)

21. Chapitre VI. Discussion (synthèse des articles, confrontation des résultats obtenus avec d'autres travaux de recherche, réponses à la problématique posée, limites du travail)

22. Page intercalaire (non paginée)

23. Chapitre VII : Conclusion générale, Perspectives et recommandations pour la recherche future

24. Page intercalaire (non paginée)

25. Références bibliographiques (paginée et comptabilisée) Au moins 50 % des références doivent être publiées depuis moins de cinq ans.

- a. Ecriture des références dans le texte :
 - i. En début de paragraphe : Auteur *et al.* (Année)
 - ii. Si au milieu ou à la fin du paragraphe : (Auteur 1 *et al.*, année, Auteur 2 *et al.*, année, ...)
 - iii. Dans le cas où il y'a un ou deux auteurs, mettre les deux auteurs (Auteur 1, Auteur 2 ; année) s'il y'a plus de 2 auteurs (Auteur 1 *et al.* ; année)
 - iv. Classer les auteurs par ordre chronologique d'apparition de la publication de la plus ancienne à la plus récente)
- b. Les références doivent être par ordre alphabétique. Auteur 1 + auteur 2 + auteur 3 + auteur 4

26. Page intercalaire (non paginée)

27. Annexe (paginée et comptabilisée)

28. Page intercalaire (non paginée)

29. Articles (non paginée)

30. Résumé en anglais et en arabe sur le verso de la dernière page

